Rousies

Vivre sa ville

Rapport d'Orientations Budgétaires 2022

Introduction

I. Eléments de contexte

II. Les orientations budgétaires

    1) Les recettes réelles de fonctionnement

    2) Les dépenses réelles de fonctionnement

    3) L'endettement de la collectivité

    4) Les investissements de la collectivité

    5) Les ratios de la collectivité

    6) Programmation des investissements de la collectivité

Introduction

La loi d'Administration Territoriale de la République (ATR) de 1992 a imposé la tenue d'un débat d'orientation budgétaire (DOB) dans les deux mois précédant le vote du budget primitif pour les communes de plus de 3500 habitants et pour les intercommunalités comprenant au moins une commune de plus de 3500 habitants.

L'article 107 de la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a modifié les articles L.2312-1, L.3312-1,L.5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) relatif au Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat.

Chaque année, dans les communes de plus de 3500 habitants, le Maire présente au Conseil Municipal, dans les deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur :

- les orientations budgétaires,

- Les engagements pluriannuels,

- la structure et la gestion de la dette.

La présentation de ce Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) donne lieu à un débat. Il est pris acte de la tenue de débat par une délibération spécifique qui fait l'objet d'un vote de l'assemblée délibérante. Le ROB est transmis au Préfet et au Président de l'intercommunalité dont la commune est membre dans les 15 jours suivant son examen. Il est également mis en ligne sur le site internet de la commune, si celui-ci existe.

I. Eléments de contexte

A - Environnement macro-économique

- **L'économie mondiale :**

Après le repli généralisé du PIB à l'échelle mondiale provoqué par la première vague de COVID 19 au premier trimestre 2020, l'ensemble des grandes économies développées a retrouvé une croissance positive au cours de l'année 2021. Les plans budgétaires massifs ont permis d'atténuer les pertes de croissance. La reprise a cependant été différenciée selon les pays du monde. Les Etats-Unis ont redémarré un peu plus vite que l'Europe, ceci pouvant s'expliquer par les mesures moins restrictives à l'égard des règles sanitaires mises en place pour lutter contre l'épidémie de COVID 19. La Chine quant à elle, a largement dépassé son niveau de prépandémie même si son taux de croissance serait un peu plus faible qu'auparavant.

De plus, aux vagues successives de contamination, se sont ajoutés d'une part la remontée des prix de l'énergie provoquant une accélération de l'inflation au deuxième trimestre, D'autre part la pénurie des 'semi-conducteurs » limite certaines productions industriels et enfin des pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs d'activité comme les transports, la restauration…

Après -2,8%, la croissance mondiale rebondirait à 5,7% en 2021 puis ralentirait à 4% en 2022,

Zone euro :

Bien que différente selon les pays, la croissance a conservé un rythme soutenu au troisième trimestre à 2,2% contre 2,1% au second trimestre.

Grâce à l'allègement des contraintes et la hausse de la couverture vaccinale, le tourisme et ainsi les activités de services ont permis de rattraper une partie des pertes subies au premier semestre.

L'inflation a été plus forte que prévue, 4,1% en zone euro en octobre contre 0,9% en janvier, due principalement à la pénurie de certains composants et à la hausse des prix de l'énergie,

En 2021 la croissance de la zone euro devrait atteindre 5,1%, après -6,5% en 2020, puis ralentirait progressivement à 4,1% environ.

- **France :**

La plupart des restrictions sanitaires ont été levées entre mai et juin 2021 ce qui a favorisé la reprise de l'activité en France notamment en hébergement/restauration , +58% au troisième trimestre 2021 après +44,9% au trimestre précédent, ainsi que la consommation des ménages qui a contribué (T3) à hauteur de 2,5 points à la croissance du PIB.

Sur le marché du travail, l'impact de la pandémie semble avoir été absorbée : 222 000 emplois salariés auraient été créés entre fin 2019 et mi 2021, contre 270 000 emplois entre 2015 et 2019. Il ne faut toutefois pas négliger les difficultés à recruter dans certains secteurs d'activités,

L'inflation a progressivement gagné du terrain pour atteindre 2,6% en octobre 2021, c'est la composante énergie qui explique plus de la moitié de l'inflation observée (1,5 point).

Les mesures de soutien mises en place par le gouvernement pour aider les entreprises à faire face à la pandémie ont permis de protéger efficacement les entreprises : le Fond de Solidarité, la prise en charge du chômage partiel ou les prêts garantis par l'ETAT.

D'après le projet de Loi de Finances 2022, le déficit public devrait atteindre 8,1% du PIB en 2021 (après 9,4% en 2020) et baisser à 5% en 2022.

Dans le contexte actuel, les finances publiques dépendent principalement de la consommation des ménages qui est le principal moteur de la croissance économique. Le dynamisme de cette croissance pourrait être remis en cause par une inflation plus élevée que celle attendue et un marché du travail moins dynamique,

Le plan d' investissements publics de long-terme France 2030 suit 10 objectifs. Trente milliards d'euros devraient être déboursés sur 5 ans afin de booster et rénover l'industrie française.

B - PROJET DE LOI DE FINANCES 2022 – VOLET COLLECTIVITES LOCALES

Le projet de loi de finances 2022 est le dernier de l'actuelle loi de programmation des finances publiques 2018-2022, tout comme la fin de l'actuel quinquennat.

Douze mesures du Projet de Loi de Finances sur 48 articles ont un impact sur les finances locales.

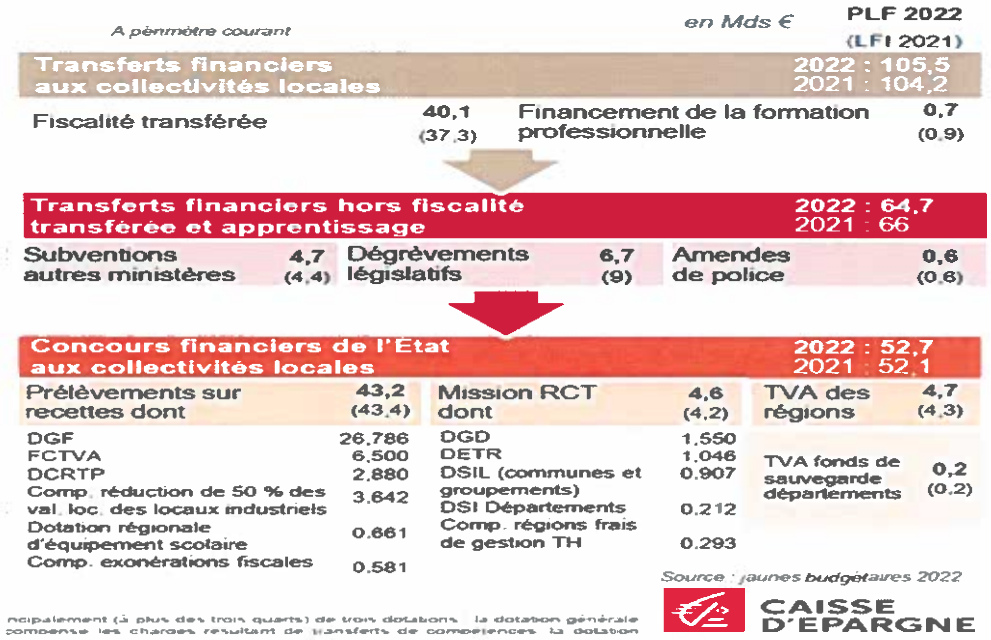

- Evolution des concours financiers de l'Etat

Concours de l'Etat aux collectivités territoriales

- **Transferts de l'État (105,9 Mds€)**
  - Prélèvements sur recettes (43,2 Md€)
  - Transferts de TVA (4,9 Md€)
  - Crédits budgétaires (5,0 Md€)
  - Dégrèvements d'impôts locaux (6,7 Md€)
  - Formation professionnelle et apprentissage (0,7 Md€)
  - Fiscalité transférée (40,1 Md€)
- **Autres concours**
  - Subventions d'équipement et de fonctionnement des ministères (4,7 Md€)
  - Produit des amendes de police de la circulation et des radars (0,6 Md€)
- **Concours "sous-plafond" (40,1 Mds€)**
  - Dotation globale de fonctionnement (26,8 Md€)
  - Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (2,9 Md€)
  - Compensations de la fiscalité directe locale (5,1 Md€)
  - Dotation générale de décentralisation (1,6 Md€)
  - Dotations d'équipement : DSIL, DETR, DSID, DDEC, DRES, DPV (3,3 Md€)
  - Autres (0,8 Md€)

A noter que les montants correspondant à la T.V.A. transférée à la suite de la suppression de la C.V.A.E régionale et de la taxe d'habitation sur les résidences principales (32,8 Mds€) et à l'équilibre du dispositif de compensation (0,5 Mds€ ?) pour les communes ne sont pas comptabilisés parce qu'ils transitent par le compte d'avances

7 PLF 2022

Concours de l'État aux collectivités territoriales

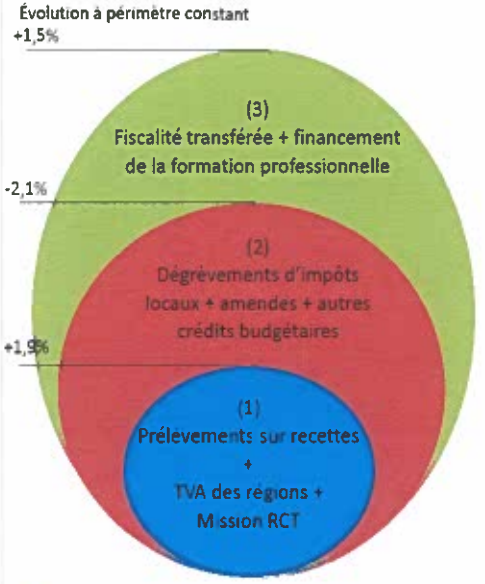

(1)+(2)+(3) Ensemble des transferts financiers de l'État aux collectivités territoriales 105,9 Mds€* dans le PLF pour 2022 dont fiscalité transférée 40,1 Mds€

(1)+(2) Transferts financiers de l'État aux collectivités territoriales hors fiscalité transférée et formation professionnelle 65,1* Mds€ dans le PLF pour 2021

(1) Concours financiers de l'État aux collectivités territoriales 53,1 Mds€* dans le PLF pour 2021

**après examen par l'Assemblée nationale*

8 PLF 2022

- **Réforme du calcul des indicateurs financiers utilisés dans la répartition des dotations et fonds de péréquation,**

Cet article 47 du PLF poursuit la réforme initiée dans l'article 252 de la loi de finances pour 2021, Pour neutraliser les effets des normes fiscales (la suppression de la taxe d'habitation, la part départementale de foncier bâti aux communes, la fraction de TVA aux EPCI et aux départements et la compensation des pertes de recettes liées à la réforme des valeurs locatives des locaux industriels), ce nouveau calcul des indicateurs financiers a pour objectif de bien tenir compte du nouveau panier de ressources des collectivités et donc de retranscrire le plus justement possible la potentielle richesse des territoires,

Plusieurs impositions communales (droits de mutation à titre onéreux perçus par les communes, taxe locale sur la publicité extérieure…) seraient intégrées au calcul du potentiel financier des communes et du potentiel financier agrégé utilisé pour la répartition du FPIC.

Il est également proposé la simplification du calcul de l'effort fiscal et de l'effort fiscal agrégé en le centrant sur les produits perçus par la commune elle-même plutôt que sur la pression fiscale subie par les ménages sur le territoire d'une commune,

II. Les orientations budgétaires

1) Les recettes réelles de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	Variation 2021/2020
O13	Atténuation de charges	61 739	8 516	5 977	279	5 431	1846,59%
70	Produits de service	126 950	150 878	162 141	88 569	52 094	-41,18%
73	Impôts et taxes	2 114 347	2 145 894	2 207 668	2 300 287	2 241 092	-2,57%
74	Dotations, subventions et participation	823 541	607 744	556 839	575 077	663 091	15,30%
75	Autres produits de gestion courante	17 299	17 294	30 401	11 368	12 365	8,77%
77	Produits exceptionnels	99 943	182 489	97 429	26 236	104 642	298,84%
	TOTAL RRF	3 243 818	3 112 815	3 060 455	3 001 816	3 078 715	2,56%

Le chapitre 013 : *enregistre le remboursement des indemnités journalières de la CPAM et la participation des agents aux chèques déjeuners mis en place en octobre 2021.*

Le chapitre 70 *enregistre une baisse, comme sur l'exercice précédent avec les retombées de la crise sanitaire : pas de séjour à la neige, moins d'enfants au centre aéré. Est attendu pour 2022, la régularisation des factures cantine et garderie qui n'ont pu être émises.*

Le chapitre 73 : *stabilité des impôts et taxes.*

Le chapitre 74 *: stabilité des dotations. A noter que l'augmentation est due à l'enregistrement dans ce chapitre des remboursements des salaires sur les contrats Parcours Emploi Compétence (PEC). A partir de 2022, ces remboursements seront inscrits au chapitre 013.*

Le chapitre 75 : *enregistre le revenu des immeubles.*

Le chapitre 77 *enregistre le remboursement des indemnités journalières des arrêts maladie des agents titulaires relevant de la Caisse Nationale de Retraite des Collectivités Territoriales (CNRACL),*

2) Les dépenses réelles de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA2021	Variation 2021/2020
O11	Charges à caractère général	857 957	940 818	902 191	843 319	864 134	2,46%
O12	Charges de personnel	1 593 451	1 521 258	1 616 964	1 685 651	1 643 685	-2,49%
65	Autres charges de gestion courante	180 496	233 451	184 596	174 521	189 125	8,37%
66	Charges financières	7 826	6 683	5 271	9 261	9 920	7,12%
67	Charges exceptionnelles	1 196	96	1 873	1 409	13 522	859,68%
	Total DRF	2 640 926	2 702 305	2 710 895	2 714 160	2 720 386	0,22%

Le chapitre 011 *(charges à caractère général) : enregistre une augmentation suite aux prémices de sortie de la crise sanitaire : reprise des activités et sorties des différents centres aérés, reprise des transports des écoles vers la piscine et la salle de sport, reprise de quelques festivités,*

Le chapitre 012 *(charges de personnel) : en légère baisse suite un départ en retraite, départ d'un agent titulaire et d'un apprenti.*

.

Le chapitre 65 *(autres charges de gestion courante) : enregistre une légère hausse relative à la subvention de fonctionnement au CCAS.*

Le chapitre 66 *(charges financières) : renouvellement de la ligne de trésorerie.*

Le chapitre 67 *(charges exceptionnelles) : en hausse suite au versement de l'aide exceptionnelle aux commerces dans le cadre de la pandémie,*

MR1

Zoom sur le personnel communal au 31/12/2021

Agents Titulaires	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60 ans et +	TOTAL
Femmes	0	0	3	5	4	15	1	28
Hommes	1	0	1	0	1	8	1	12

17 agents auxiliaires pour la surveillance cantine, garderie, entretien des écoles
5 agents auxiliaires sur poste d'agents titulaires en Longue Maladie ou Maladie Longue Durée

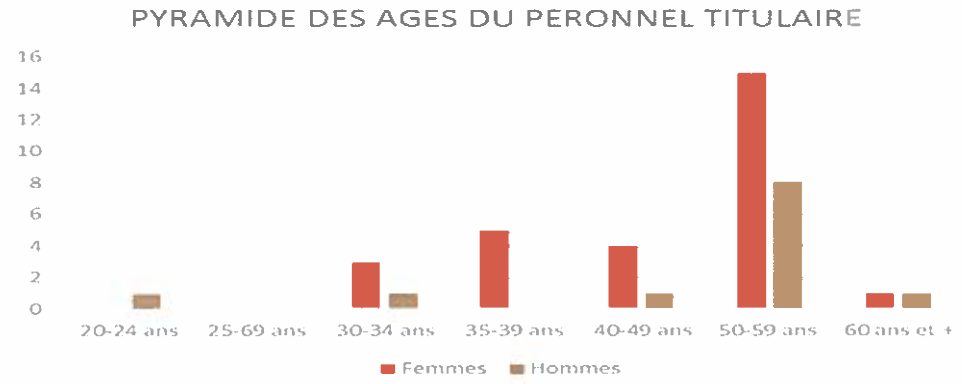

3) L'endettement de la collectivité

Il reste deux emprunts en cours. En 2022 le capital remboursé sera de 87463,43€ et les intérêts de 2971,98€,

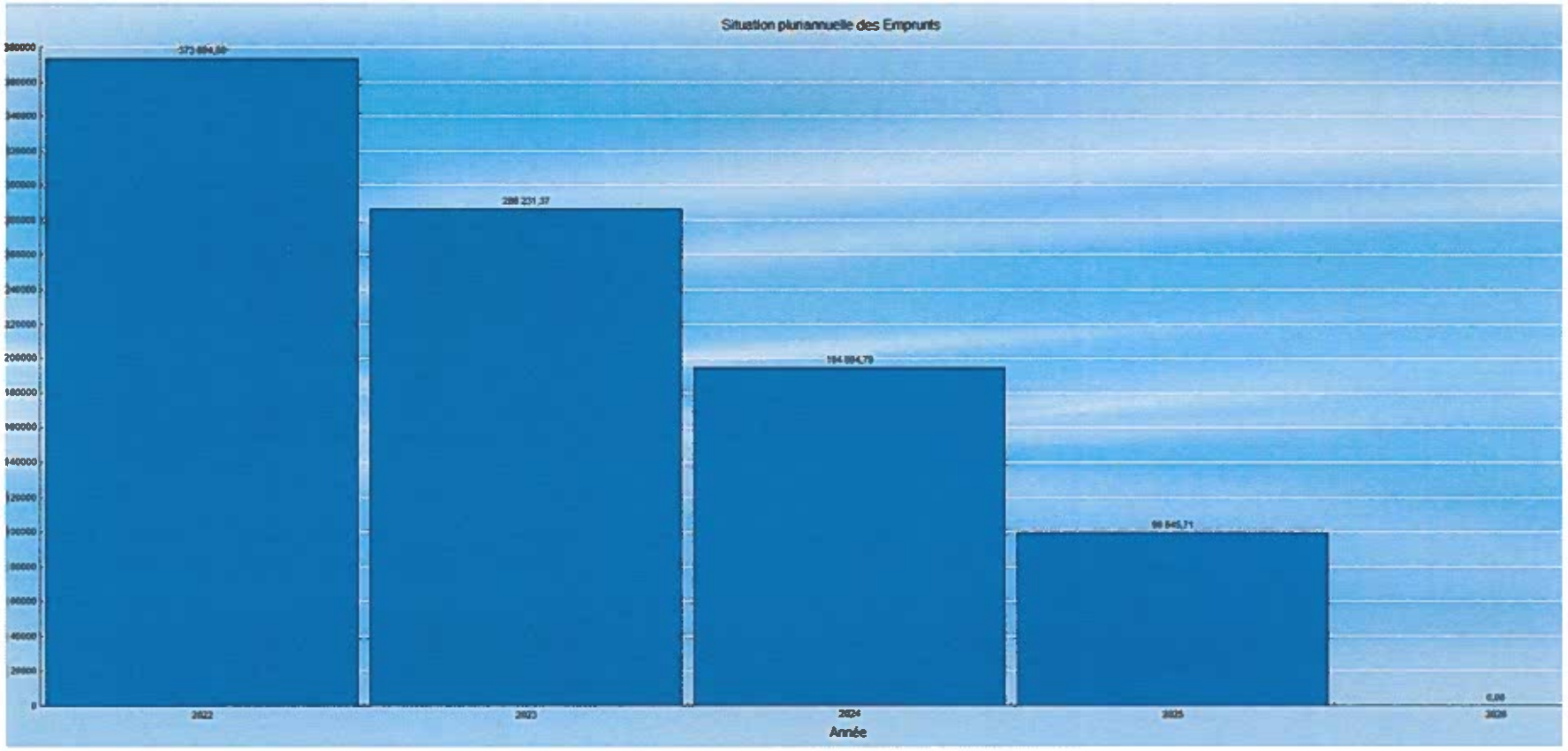

4) *Les investissements de la commune*

Les dépenses d'investissements réalisées en 2021 sont pour les plus importants

- ❖ *Acquisition de :1 souffleur,1 sertisseuse, 1 tondeuse etc.....4 142,28€*
- ➢ *Acquisition de 2 défibrillateurs .....3 804,00€*
- ❖ *Acquisition de 2 véhicules.....28 977,02€*
- ➢ *Acquisition de 2 auto laveuses.....11 767,68€*
- ❖ *Matériel informatique et téléphonie.....11 849,06€*
- ➢ *Aménagement du Rond-Point Liemans et Jardin du souvenir.....11 844,00€*
- ❖ *Création de 2 allées PMR au cimetière.....35 694,48€*
- ➢ *Remplacement des abat-sons du clocher de l'église.....12 324,00€*
- ❖ *Réhabilitation ancienne Caisse Epargne.....23 142,40€*
- ➢ *Remplacement des chaudières (écoles Pasteur et Jaurès).....33 162,40€*
- ❖ *Travaux de mise aux normes PMR des écoles.....194 682,25€*
- ➢ *Mission de maîtrise d'ouvrage pour nouvelle mairie .....112 287,29€*
- ❖ *Des restes à réaliser (dépenses engagées non mandatées).....203 380,00€*

(1 allée au cimetière, chaudière école LIEMANS, peinture salle de sport, nouvelle mairie)

Les orientations budgétaires 2022 (prévisions avant le vote définitif du budget primitif)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE (prévisions)

Chapitre O11	Charges à caractère général	994 100
Chapitre O12	Charges de personnel et frais assimilés	1 736 500
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	217 823
Chapitre 66	Charges financières	6 300
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	10 500
Chapitre O42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	240 000
Chapitre O23	Virement à la section d'investissement	383 761
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**3 588 984**

Recettes de fonctionnement 2022

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

Chapitre O13	Atténuation de charges	39 500
Chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	109 525
Chapitre 73	Impôts et taxes	2 410 768
Chapitre 74	Dotations, subventions et participation	561 417
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	11 900
Chapitre 77	Produits exceptionnels	90 000
Chapitre O42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 000
Ligne OO2	Report n-1	350 874
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**3 588 984**

Les dépenses d'investissement prévues sur l'exercice 2022

- Construction de la nouvelle mairie : phase travaux 3ème trimestre 2022,
- Acquisition d'un camion et d'une tondeuse,
- Fin des travaux de mise aux normes PMR : école Pasteur et cimetière,
- Réfection du local à froid de la cantine centrale,
- Réfection du fun rampe et des aires de jeux,
- Réfection de rue Pierre Curie et de l'Impasse Phénix,
- Acquisition de l'immeuble « Gilliard »,
- Remplacement des luminaires des écoles et pose de panneaux photovoltaïques à l'école Pasteur et bâtiment associatif (rue de Maubeuge)
- Réfection du monument « Notre Dame de la Salette »,
- Pose de caméras de surveillance,

B1

5) *Les ratios de la collectivité*

L'article R 2313-1 du CGCT énonce 11 ratios synthétiques que doivent présenter les communes de plus de 3500 habitants dans leur débat d'orientation budgétaire, le tableau ci-dessous présente l'évolution de ces onzes ratios.

RATIOS	ANNEE	2018	2019	2020	2021
1	DRF/population	666,25	665,09	730,76	662,22
2	Fiscalité directe/population	460,7	472,81	478,68	519,39
3	RRF/population	767,46	750,85	741,73	749,44
4	Dépenses d'équipement/population	115,83	393,94	58,96	126,43
5	Dette/population	161,6	160,64	138,76	114,8
6	DGF/hapopulation				97,33
7	Dépenses de personnel/DRF	56,29%	56,65%	57,36%	60,42%
9	DRF+ Capital de la dette/RRF	89,26%	91,52%	109,25%	91,54%
10	Dépenses d'équipement/RRF	19,70%	52,47%	8,00%	16,87%
11	Encours de la dette/RRF	21,06%	16,55%	18,83%	15,52%

DRF	Dépenses réelles de fonctionnement
RRF	Recettes réelles de fonctionnement

PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS

Prévisions d'inscriptions budgétaires	BUDGET	BUDGET	BUDGET
DESIGNATIONS	2023	2024	2025
Panneaux solaires de sécurité routière	5 000	5 000	2 000
Réfection du parvis de l'église	87 000		
4 caméras	2 000		
Réfection de trottoirs	50 000	50 000	50 000
Mobilier urbain		5 000	
Mise en place d'une circulation rue des Viviers	5 000		
Construction nouvelle Mairie	1 273 500	636 750	
Réfection de la rue de la Vaqueresse		100 000	100 000
Réfection du Chemin d'Hautmont	145 000		
Réfection de la rue de la famille ouvrière	50 000		
Réfection de la rue Sainte Aldegonde		170 000	
Réfection de l'impasse Pasteur			50 000

FIN DE RAPPORT

Présenté en séance ordinaire du conseil municipal le 10 mars 2022